

Élections européennes le 9 juin 2024

Pourquoi, et comment ?



Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des pays de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède lors des élections européennes. Il n'y a qu'un seul tour. L'élection des représentants français aura lieu le **9 juin 2024**.

Les élections européennes permettent aux citoyens européens d'élire les représentants au Parlement européen – ou « eurodéputés » – au suffrage universel direct à un tour, pour un mandat de cinq ans renouvelable.



Organisation des élections à Raillencourt Sainte Olle

- **Bureaux de vote ouverts de 8h à 18h.**

Informations diverses

Je suis électeur

Tout citoyen français et européen âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin peut voter aux élections européennes. Il faut également être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et être inscrit sur les listes électorales de cette commune.

Les ressortissants communautaires qui ont le droit de voter dans leur État d'origine peuvent aussi voter aux élections européennes. Ils doivent résider dans la commune où ils souhaitent voter et être inscrits sur les listes électorales complémentaires de cette commune.

Élections européennes du 9 juin 2024 : le vote simplifié pour les électeurs

Procurations, bulletins de vote, propagande électorale... un décret publié au Journal officiel du 31 décembre 2023 liste de nouvelles règles applicables aux prochaines élections européennes qui sont prévues en France le **dimanche 9 juin 2024**.

Le **décret du 29 décembre 2023** comprend des mesures relatives à la dématérialisation complète des procurations, aux bulletins de vote imprimés par les électeurs et à la propagande numérique, applicables pour l'élection des représentants au **Parlement européen**.

Combien d'eurodéputés français élus en juin 2024 ?

À l'issue des prochaines élections européennes organisées le 9 juin 2024 en France, **la France enverra 81 élus au Parlement européen**, au lieu de 79 actuellement. Après les élections de juin 2024, **le Parlement européen comptera 720 eurodéputés** (contre 705 à ce jour).

Source : *Service public.fr*

Vote par procuration : la démarche entièrement dématérialisée

En règle générale, l'électeur ayant effectué sa **démarche en ligne** (télé-procédure) pour faire établir une **procuracion** doit **se présenter en personne auprès de la police ou de la gendarmerie** (ou dans tout lieu accueillant du public défini par le préfet) pour que son **identité soit vérifiée**. Le décret prévoit, pour les seules **élections européennes**, que l'électeur effectuant une demande de procuracion en ligne, sera **dispensé de déplacement s'il "atteste de son identité à l'aide d'un moyen d'identification électronique présumé fiable et certifié"**, à savoir le service en ligne **France identité** (en cours d'expérimentation).

Le texte apporte également des précisions s'agissant du **régime de validité des bulletins de vote imprimés par les électeurs** : les bulletins imprimés en noir et blanc sur papier blanc à partir des modèles produits par les candidats et ne comportant pas de mention manuscrite ne sont pas nuls.

Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales (Démarche en ligne)

Permet au citoyen français et au citoyen européen de demander son inscription sur les listes électorales d'une mairie pour voter en France. Accessible à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite. Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés, car s'ils ne sont pas raccordés aux services de la ville de Raillencourt Sainte Olle : votre demande d'inscription ne sera pas transmise.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au **3 mai 2024** pour les inscriptions en Mairie et au **1er mai 2024** pour les inscriptions en ligne.

Pour cette élection, les ressortissants communautaires peuvent voter à la condition d'être inscrits sur la liste électorale complémentaire pour les élections des représentants de la France au Parlement européen.

[Accéder à la démarche en ligne ici](#)

[En direct auprès de la mairie \(avec pièces à fournir en annexe\) :](#)

[Téléchargez le formulaire CERFA de demande d'inscription sur les listes électorales](#)

(pdf, 282 Ko)

Les documents électoraux accessibles en ligne

Concernant les dispositions relatives à la propagande, le décret prévoit que [les candidats] “remettent également à la commission [de propagande] une **version numérique de leur circulaire, rédigée dans un langage à destination des personnes en situation de handicap ou ayant des difficultés de compréhension**. Ce langage privilégie l’usage des mots courants et l’emploi de phrases courtes associant des pictogrammes au texte. Ces textes transmis par voie électronique sont mis en ligne et accessibles à tous”.

Dans le cadre des élections, le terme “circulaire” désigne les professions de foi des candidats (leur programme politique).

Dix questions sur les élections européennes de juin 2024



En 2024
on vote pour
l'avenir de
l'Europe

**JE M'INSCRIS SUR
LES LISTES ÉLECTORALES**

Jusqu'au 1^{er} mai 2024 sur elections.interieur.gouv.fr
Jusqu'au 3 mai 2024 en mairie ou par courrier

ÉLECTIONS
EUROPÉENNES
2024

ville de
PONT-L'ÉVÊQUE